

Bilan de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

Déclaration du groupe CGT-FO

Nous avons pris l'habitude à échéances régulières de suivre l'évolution des chiffres sur la perte de la biodiversité, que publient les différentes organisations internationales. Bien sûr ces chiffres peuvent seulement en émouvoir certains ou les inquiéter le temps qu'un autre événement vient occuper les esprits. Il en reste également des suspicieux qui continuent à croire aux coups tordus de scientifiques alarmistes ou de militants pessimistes, qui donneraient une image exagérée de la réalité. Il faut toutefois reconnaître que de plus en plus de personnes prennent conscience de l'importance de la biodiversité pour l'équilibre de la vie sur notre planète.

Il faut donc agir et l'enjeu ne doit pas se limiter à stopper le déclin de la biodiversité mais aussi à inverser la tendance pour restaurer et favoriser le développement de nouveaux écosystèmes et permettre aux espèces vivantes de se diversifier. La loi de 2016 sur la reconquête de la biodiversité s'inscrit dans cette perspective et cet avis cherche à en faire un bilan. Malheureusement, le constat auquel il arrive est amer : non seulement l'objectif de reconquête n'est pas atteint mais la France continue à voir sa biodiversité décliner. Pour le CESE, les outils mis en place dans le cadre de cette loi « sont demeurés à ce jour largement virtuels ».

Le groupe FO partage ce constat et s'interroge sur l'existence même d'une volonté de mettre en place une réelle politique de reconquête de la biodiversité. Une telle reconquête ne peut se faire qu'en renforçant les moyens de l'État et ses missions de contrôle pour s'assurer du respect de la réglementation sur le terrain. Or le Ministère en charge de décliner la politique d'aménagement durable du territoire et souvent en tête des suppressions de postes depuis plusieurs années. Le groupe FO soutient donc la préconisation n°2 sur le renforcement des moyens. Il est également important de réduire l'artificialisation des sols et l'étalement des villes et d'avoir une politique d'urbanisme qui met l'humain et son bien être au cœur de ses préoccupations. Il faut remettre sur le marché les millions de logements vacants, reconverter les bureaux vides et développer des espaces dédiés à la biodiversité en milieu urbain. Nous rappelons l'importance, dans les objectifs de développement durable, de préserver et de restaurer les écosystèmes terrestres et de gérer de manière durable les mers et les océans. Une attention particulière doit par ailleurs être portée aux territoires d'Outre-mer, pour préserver leur exceptionnelle biodiversité. Nous soutenons la préconisation en faveur du développement d'aires protégées dans ces territoires.

Si cet avis a le mérite de mettre en lumière l'échec sur le terrain de la politique gouvernementale en faveur de la biodiversité, nous espérons qu'il servira d'électrochoc pour qu'on puisse enfin mesurer l'ensemble des menaces qui pèsent sur les équilibres naturels de notre planète, qu'on a trop tendance à limiter aux seuls changements climatiques.

Le groupe FO remercie les rapporteurs pour ce travail de qualité, fait avec engagement et conviction. Il a voté en faveur de cet avis.